



Report d'un an de la création du Grand Paris : une décision irresponsable

Par Marc Gedoux, Président de Pierre Etoile

A la faveur de l'examen du projet de loi NOTRe -pour une Nouvelle Organisation Territoriale de la République- le Sénat, par amendements de Messieurs Philippe Dallier et Hervé Marseille, a repoussé d'un an la création de la métropole du Grand Paris, initialement prévue le 1er janvier 2016. Les sénateurs de la majorité de la Haute Assemblée, elle-même dans l'opposition, ont argué du retard pris dans tous les domaines pour inscrire dans la loi le report d'une année. Le Sénat s'est plaint qu'aucune projection financière ni fiscale n'ait été faite, ou encore que les compétences du futur échelon n'aient pas été précisées.

Certes, il faut encore que l'Assemblée Nationale, qui va lire le texte dans les prochains jours, confirme cette décision de différer, et ce n'est pas acquis. Pour autant, un coin est enfoncé et l'édifice du Grand Paris s'en trouve ébranlé.

C'est une mauvaise nouvelle à plus d'un titre. Le Grand Paris a été pensé et voulu pour accroître le rayonnement de notre pays et sa compétitivité par rapport à d'autres nations, dotées de pôles territoriaux puissants. Il a aussi été imaginé autour d'infrastructures de transport et de clusters pour réorganiser l'habitat des franciliens. L'un des enjeux de la loi fondatrice du concept de Grand Paris était de produire 70 000 logements neufs par an, la construction résidentielle passant du simple au double grâce à la nouvelle métropole multipolaire.

Par la multiplication de pôles économiques attrayants, avec pour épicentres les quelque soixante-dix gares projetées par la création de lignes ferroviaires radiales pour que Paris soit aisément atteignable de tous les habitants du Grand Paris, l'idée consistait à dédensifier la région parisienne, tout en requalifiant les territoires alentours. Il était aussi question de rééquilibrer la situation entre l'est et l'ouest, notamment au prix d'une péréquation financière.

Différer d'un an la réalisation de ce dessein structurant est assassin. C'est éteindre l'espoir d'une dynamique de construction de logements absolument vitale pour les ménages franciliens, mais aussi pour le redressement de la filière du bâtiment, éprouvée comme elle ne l'a jamais été. Face aux tensions qui marquent le marché du logement dans Paris et alentours, face à la dégradation de la santé des entreprises de construction et de promotion, il fallait agir vite, loin du souci en quelque sorte esthétique affiché par les sénateurs, qui préfèrent attendre la perfection du projet plutôt que de l'entreprendre et d'écrire le scénario en marchant. Bien sûr, les cassandres vous diront qu'il s'agit d'une couche supplémentaire ajoutée au mille-feuilles. Mais si l'on attend la suppression d'un « étage » au préalable à toute initiative, alors il n'y aura plus de projet d'envergure dans notre pays. La France se sclérosera sur ses schémas du passé. Nos voisins européens eux n'attendent pas, pour certains des grands projets sont déjà en phase d'aboutissement.

On peut même se demander si l'arrière-pensée de compromettre purement et simplement la naissance du Grand Paris n'anime pas ceux qui ont exprimé le souhait de repousser l'échéance... Il y a dans cette décision une totale irresponsabilité. D'ailleurs, on se rappellera qu'un délai de deux ans avait été accordé pour la remontée des compétences communales d'urbanisme vers la métropole, souplesse suffisante sans qu'il soit besoin de changer la date de mise en œuvre de l'ensemble.

La politique est l'art du possible mais on attend surtout d'elle, quand rien ne va plus, qu'elle rende les projets réalisables. Elle ne se grandit pas dans la procrastination. Cette méthode témoigne qu'elle méconnaît l'urgence de répondre aux attentes des familles franciliennes pour se loger, et l'urgence corollaire de relancer l'activité de la construction dans la région-capitale.



Contact Presse

Galivel & Associés - Carol Galivel / Pascale Pradère - 01 41 05 02 02

21-23, rue Klock – 92110 Clichy - Fax : 01 41 05 02 03 - galivel@galivel.com - <http://www.galivel.com>



Pierre Etoile en bref...

Dirigée par Marc Gedoux, Pierre Etoile est une société de promotion et de construction immobilière qui livre environ 350 appartements par an. Depuis 20 ans, plus de 3 500 logements et une dizaine d'opérations complexes d'aménagement ont été réalisés en Ile-de-France (logements en VEFA, logements sociaux, aménagements extérieurs, équipements publics, supermarchés, commerces, ...).

En croissance active, la société a réalisé un chiffre d'affaires de ventes de 75 M€ lors de son dernier exercice.

Pierre Etoile contribue activement au développement durable à travers la construction de ses résidences. En répondant à des critères stricts et précis en matière de construction environnementale, d'économies d'énergie, de confort, de santé et de sensibilisation aux gestes verts, Pierre Etoile tend vers une conception citoyenne du métier de promoteur-constructeur.

La société est d'ailleurs certifiée NF Logement HQE®.

Retrouver en ligne

- [Le communiqué de presse complet](#)
- [Les images HD](#)
- [Toutes les informations sur Pierre Etoile](#)



Contact Presse

Galivel & Associés - Carol Galivel / Pascale Pradère - 01 41 05 02 02

21-23, rue Klock – 92110 Clichy - Fax : 01 41 05 02 03 - galivel@galivel.com - <http://www.galivel.com>